## POLITIQUE RÉGIONALE

Municipalité amie des aînés (MADA)

## PLAN D'ACTION









## POLITIQUE DES AÎNÉS – PLAN D'ACTION

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE 2024 2025 2026 2027				2028			
1. COMMUNICATION ET INFORMATION											
1.1 La communication est une opération fondamentale entre les personnes. Elle est liée à l'inclusion et à la participation sociale. La santé, la sécurité et le bien-être des aînés sont aussi rattachés à la diffusion et à l'accessibilité de l'information. Être bien informé perme d'avoir accès à des services ou à des avantages pour améliorer son bien-être. Il est essentiel de reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de la diffusion d'une information pertinente et lisible pour eux, car la majorité des gens informés peuvent ainsi s'orienter pour combler leurs besoins de tout ordre.	conseils et tout autre texte susceptible	<ul> <li>Bulletin: La MRC, amie des aînés.</li> <li>Infolettre: La MRC, amie des aînés.</li> <li>La MRC vous informe.</li> <li>Le Régional.</li> <li>Guide d'information pour les aînés.</li> <li>Élaborer un plan de communication pour s'assurer de diffuser à la fois de l'information et les bons coups qui découleront de la réalisation de notre politique. Pour ce faire, profiter de certaines dates du calendrier, notamment le 1<sup>er</sup> octobre, Journée internationale des personnes âgées.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC RQFA Partenaires du milieu	En continu				En contin			
1.2 Les municipalités ont besoin qu'on les soutienne en matière de collecte de l'information s'adressant aux aînés, notamment en ce qui concerne les organismes vers lesquels ils peuvent les diriger en cas de besoin.	Fournir aux municipalités des informations pertinentes à relayer auprès de leurs citoyens et citoyennes aînés.	<ul> <li>Transférer aux municipalités nos publications.</li> <li>Transférer aux municipalités les informations pour les aînés.</li> <li>Guide d'information pour les aînés.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC RQFA Partenaires du milieu	En continu							
1.3 Le rôle des RQA est méconnu de la population. Au gré des élections municipales, les RQA changent et les nouveaux élus nommés RQA n'ont parfois qu'une vague idée du rôle qu'on attend d'eux et des opportunités liées à leur fonction, notamment pour créer des liens avec les aînés de leur municipalité.	Mieux encadrer les RQA, leur fournir des outils, échanger des idées avec eux, afin qu'ils soient d'une part des courroies de transmission entre la MRC et leurs concitoyens et, d'autre part, des agents mobilisateurs dans leur communauté pour tout ce qui concerne les questions familiales, particulièrement celles qui touchent les aînés.	<ul> <li>RQA-RQF-RQFA Clarifier leur rôle.</li> <li>Mettre sur pied des rencontres annuelles des RQFA pour stimuler les échanges, partager de l'information, des outils, des bonnes idées ou des bons coups.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC RQFA Partenaires du milieu	x	X	X	X	X			
1.4 Promouvoir la Politique des aînés de la MRC.	Offrir des conditions favorables afin d'assurer sa pleine réalisation.	Affecter les ressources disponibles de manière à assurer la pérennité et le suivi de la Politique des aînés     Volet régional.	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC RQFA	En continu							



	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE 2024 2025 2026 2027			CE		
	CONSTATS	OBSECTII 3	ACTIONS	ET PARTENAIRES	2024	2025	2026	2027	2028	
2.	ESPACES EXTÉRIEURS, HABITATS ET MILIEUX	DE VIE								
2.1	Les environnements bâtis jouent un rôle important dans la santé, la participation et la sécurité des aînés. À l'échelle des quartiers ou des villages, le vieillissement des personnes dans le milieu où elles auront passé une bonne partie de leur vie n'est possible que si les quartiers répondent à leurs besoins en fonction de leurs capacités. Des espaces extérieurs et des édifices publics adaptés, sécuritaires et accessibles soutiennent ainsi la contribution et la participation sociale des aînés. Ils permettent d'expérimenter un milieu de vie qui réduit les obstacles et facilite les interactions sociales. Bref, qui constitue un milieu à échelle humaine.	<ul> <li>Améliorer l'accès à différents immeubles utilisés par les aînés.</li> <li>Améliorer et actualiser les équipements collectifs pour mieux répondre aux besoins des aînés.</li> </ul>	Appuyer les municipalités qui souhaitent planifier le développement ou la rénovation des infrastructures de loisir et des infrastructures communautaires dans une perspective de cohabitation intergénérationnelle et d'accessibilité universelle.	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu		En continu				
2.2	Dans les consultations menées auprès des aînés de la MRC, il ressort clairement que l'un des souhaits les plus chers des aînés, c'est de demeurer chez eux le plus longtemps possible.	Offrir la possibilité aux personnes vieillissantes autonomes de demeurer dans leur domicile ou logement le plus longtemps possible.	<ul> <li>Poursuivre le projet IMAGES.</li> <li>Poursuivre la collaboration avec RADAR.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu		En continu				
2.3	L'habitation est une condition primordiale pour assurer le bien-être des aînés. Leur indépendance et leur qualité de vie dépendent de l'adéquation entre leur habitation et l'accès aux services de proximité. Le sentiment du « chez-soi » se construit grâce aux interactions avec les autres (familles, amis, voisins, etc.), ainsi que par un environnement sécuritaire.  Dans la MRC des Maskoutains, plus des deux tiers (68,3%) des personnes âgées de 75 ans et plus vivent toujours dans leur logement, et 18,4% vivent dans un ménage consacrant 30% ou plus de son revenu total aux frais de logement.	<ul> <li>Permettre l'intégration et le maintien en logement des personnes vulnérables.</li> <li>Encourager les types de résidences pour aînés novateurs et diversifiés.</li> <li>Soutien aux proches aidants.</li> </ul>	<ul> <li>Participer aux travaux du comité habitation de la MRC.</li> <li>Gérer et promouvoir les Programmes d'adaptation de domicile (PAD) et Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA).</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC SHQ Partenaires du milieu	En continu					
2.4	Le milieu de vie exerce une grande influence sur le vieillissement des personnes.	<ul> <li>Aider les aînés et leur famille à faire le bon choix lorsqu'ils doivent opter pour une résidence pour aînés.</li> <li>Aider au développement d'espaces verts accessibles et inclusifs.</li> </ul>	Informer les aînés des différentes publications à ce sujet.	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu	x	X	X	x	х	



	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES					ÉCHÉA		HÉAN	ICE	
	CONSTATS	OBSECTII S	ACTIONS	ET PARTENAIRES	2024	2025	2026	2027	2028				
3.	SANTÉ, LOISIRS ET SAINES HABITUDES DE V	IE											
3.1	Chez les 75 ans et plus, on remarque que près de quatre personnes sur dix vivent seules, et cela concerne davantage les femmes que les hommes. C'est aussi l'âge où la perte d'autonomie commence à se faire sentir.	<ul> <li>Favoriser des activités qui contribuent à briser l'isolement.</li> <li>Travailler en concertation avec le milieu pour favoriser les initiatives visant à contrer l'insécurité alimentaire.</li> </ul>	Collaborer avec les institutions de santé publique (CLSC, agences de santé publique, etc.) afin de promouvoir l'offre de service pour les saines habitudes de vie.	MRC des Maskoutains CISSS-ME Partenaires du milieu	X	X	x	X	X				
3.2	Le vieillissement de la population représente un défi de taille pour le réseau de la santé. En 2017, chez les personnes de 65 ans et plus en Montérégie :  • 36,6% ont une incapacité légère  • 23,1% ont une incapacité très sévère  • 21,4% ont une incapacité modérée  • 18,9% ont une incapacité sévère.  Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, près du deux tiers (63,1%) des Montérégiens âgés de 65 ans et plus et vivants avec une incapacité ont déclaré vivre avec une incapacité liée à la douleur. L'incapacité liée à la mobilité arrive au 2° rang, affectant plus de la moitié des personnes de 65 ans et plus.	<ul> <li>Préserver et accroître l'accessibilité aux services à la population.</li> <li>Soutenir les proches aidants.</li> </ul>	<ul> <li>Poursuivre les campagnes de vaccination en milieu rural, dont les utilisateurs sont en majorité âgés de 65 ans et plus.</li> <li>Faire la promotion et informer les citoyens sur les services disponibles pour les proches aidants.</li> <li>Soutenir les organismes qui offrent de l'aide aux proches aidants.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu	X	X	X	X	x				
3.3	Les problèmes de santé chroniques qui touchent les aînés résultent, pour la plupart, du long cumul d'habitudes de vie plus ou moins nocives, telles la malnutrition et l'inactivité physique, d'où l'importance d'adopter très tôt de saines habitudes de vie. Ces problèmes peuvent être évités par des mesures de prévention et des interventions en promotion de la santé.	<ul> <li>Développer des outils de prévention (santé) qui s'adressent aux aînés.</li> <li>Collaborer aux projets issus du milieu qui concernent le mieux-être des aînés.</li> </ul>	<ul> <li>Organiser et diffuser durant le mois de la santé des activités et de l'information pour les saines habitudes de vie.</li> <li>Travailler avec la santé publique afin d'améliorer les services offerts aux aînés.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu	x	x	x	X	x				
3.4	« Cesser d'apprendre, c'est commencer à vieillir », disait Socrate. Le cerveau joue un rôle dans tous nos actes et toutes nos pensées. Il faut en prendre soin et il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour apporter des changements qui maintiendront ou amélioreront la santé du cerveau. Ces changements pourraient aider à réduire le risque d'être atteint de l'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.	Inciter et appuyer les municipalités qui désirent mettre en place des activités de transmission des savoirs qui valorisent l'expérience et les connaissances des aînés auprès des jeunes, et vice-versa.	Faire la promotion auprès des municipalités sur les offres de formation pour les aînés.	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu	x	X	x	X	x				



	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE				
	CONSTATS	OBJECTIF3	ACTIONS	ET PARTENAIRES	2024	2025	2026	2027	2028
4.	PATRIMOINE, CULTURE ET PARTICIPATION SO	DCIALE							
4.1	Le meilleur moyen de protéger notre patrimoine est de s'en occuper, de lui attribuer un rôle dans la société d'aujourd'hui et de se l'approprier.  Le patrimoine, ce sont les biens, valeurs, coutumes, savoirs, transmis à travers le temps, reconnus et appropriés collectivement pour leur valeur de témoignage et de mémoire historique et méritant d'être protégés, conservés et mis en valeur.	<ul> <li>Faire connaître les attraits de la région.</li> <li>Mettre en valeur les aînés qui contribuent au patrimoine de la MRC.</li> </ul>	<ul> <li>Faire la promotion des attraits de la MRC auprès des aînés.</li> <li>Participer aux événements qui permettent à la MRC de faire connaître le territoire et les services offerts.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu	x	x	X	X	x
4.2	La participation culturelle améliore la qualité de vie, la perception de sa santé et l'intensité des expériences vécues. Elle est liée à certaines valeurs d'ordre cognitif, esthétique, spirituel, physique, politique, psychologique et socioculturel.  Les municipalités soutiennent de diverses manières les associations et les organismes spécialisés en loisirs culturels. Elles fournissent elles-mêmes plusieurs installations et activités.  Concevoir et organiser des activités sociales, culturelles ou éducatives au sein de groupes, en les adaptant pour les aînés, leur permet de se constituer un réservoir d'amitiés, de solidarités et de plaisirs partagés.	<ul> <li>Soutenir les projets pour les aînés par les aînés.</li> <li>Travailler en partenariats afin d'améliorer l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.</li> <li>Faire la promotion des programmes éducatifs pour les aînés.</li> </ul>	<ul> <li>Être à l'affût des financements disponibles et appels de projets afin de développer des projets pour les aînés.</li> <li>Informer et appuyer les municipalités sur les financements disponibles.</li> <li>Soutenir les municipalités afin qu'elles valorisent les activités intergénérationnelles.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu		En continu			
4.3	La participation sociale constitue un besoin élémentaire des personnes, notamment des aînés. Participer à la vie familiale, communautaire, culturelle, économique et politique de son milieu permet de maintenir des liens et de donner un sens à la vie, grâce au bénévolat, à l'engagement citoyen, à l'emploi et au mentorat.	<ul> <li>Créer des événements qui font en sorte qu'on parle d'eux de manière positive et créative.</li> <li>Soutenir le développement et la capacité d'agir des aînés.</li> <li>Appuyer les initiatives visant l'intégration, la participation et l'inclusion sociale des aînés.</li> </ul>	<ul> <li>Travailler avec les municipalités pour mettre en valeur leurs aînés.</li> <li>Reconnaître et soutenir l'implication sociale des aînés de la MRC.</li> <li>Promouvoir et valoriser l'engagement social.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu	En continu				



	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES		ÉCH	IÉAN	ICE	
	CONSTATS	OBJECTIF3	ACTIONS	ET PARTENAIRES	2024	2025	2026	2027	2028
5.	SÉCURITÉ, RESPECT ET INCLUSION SOCIALE								
5.1	Le vieillissement de la population interpelle directement les pratiques des services de sécurité. Vivre dans un environnement sécuritaire constitue un préalable pour demeurer dans sa communauté. Le sentiment de sécurité physique ou psychologique est une dimension indispensable à considérer. La personne aînée évolue plus sereinement dans un environnement sécuritaire. En matière de sécurité, les municipalités jouent un rôle déterminant sur les milieux de vie fréquentés par les aînés.  L'inclusion sociale correspond à un état d'équilibre dans lequel une personne expérimente l'appartenance à un groupe social à travers son cheminement dans les systèmes sociaux, économiques, politiques et culturels. L'âgisme est une forme de discrimination en raison de l'âge ciblant notamment la personne aînée. Il se traduit par des attitudes hostiles ou négatives, par des gestes préjudiciables ou bien par de l'exclusion sociale.  L'accessibilité économique aux programmes et aux activités constitue en soi une mesure d'inclusion sociale à l'égard des aînés à revenus faibles ou		<ul> <li>Publier les informations sur la sécurité incendie.</li> <li>Sensibiliser les aînés durant les 12 jours contre la violence faite aux femmes, sur les services disponibles.</li> <li>Promouvoir et valoriser l'engagement social.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu	X	X	X	X	X



	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES		ÉCŀ	ΙÉΑΝ	ICE	
	CONSTAIS	OBJECTIFS	ACTIONS	ET PARTENAIRES	2024	2025	2026	2027	2028
5.2	La définition de la maltraitance retenue par le gouvernement du Québec s'appuie sur celle de l'OMS: «Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnelle ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée.»  La maltraitance peut prendre différentes formes. Une personne aînée peut être victime de plusieurs types de maltraitance par un ou plusieurs individus de son entourage. Ce sont différents comportements ou attitudes qui caractérisent les divers types de maltraitance:  - Maltraitance physique; - Maltraitance psychologique ou émotionnelle; - Maltraitance matérielle ou financière; - Violation des droits de la personne; - Négligence.	<ul> <li>Mieux cerner ce phénomène et conseiller la population en expliquant la maltraitance envers les aînés sous toutes ses formes.</li> <li>Promouvoir les outils de sensibilisation à ce phénomène déjà existants et permettre ainsi à des aînés ou à leurs proches de reconnaître les signes et les indices qui les aideront à se prémunir contre cette réalité.</li> </ul>	<ul> <li>Proclamer le 15 juin la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées.</li> <li>Faire la promotion du projet IMAGES.</li> <li>Travailler avec RADAR afin de faire des rencontres de sensibilisation pour détecter les aînés à risque.</li> <li>Informer les aînés sur les différentes formes de maltraitance.</li> </ul>	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu	X	X	X	X	X



	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	2024	ÉCF 2025	IÉAN 2026		2028
6.	TRANSPORT ET MOBILITÉ								
6.1	Le transport correspond à un besoin élémentaire associé à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie des personnes. L'accessibilité des transports collectifs et individuels est un enjeu important pour les aînés.  La mobilité d'un aîné signifie la possibilité de se rendre à destination selon ses engagements, ses occupations et ses activités, et ce, quels que soient le statut socioéconomique, le lieu d'habitation ou les aptitudes physiques et mentales de la personne.	Informer les aînés sur toutes les formes de transport disponibles.  Sensibiliser les organisations sur les contraintes de transport pour les aînés.	Assurer la mobilité et l'autonomie de nos aînés par nos services régionaux de transport adapté et collectif régional.	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu		En continu			
6.2	Les aînés du Québec sont des adeptes de la marche à pied et du vélo. Pour exercer ce mode de transport actif, ils apprécient des pistes cyclables et des trottoirs qu'ils peuvent emprunter en toute sécurité.	Doter la région d'un réseau cyclable sécuritaire adapté aux besoins des aînés, liant les municipalités entre elles et mettant en valeur les attraits touristiques. Faciliter la marche pour les aînés.	Valoriser les déplacements actifs auprès des aînés. Faire connaître les partenaires et les outils qui sont disponibles pour aider les municipalités à développer le transport actif.	MRC des Maskoutains Municipalités de la MRC Partenaires du milieu	x	X	X	X	х

## Lexique:

CISSS-ME: Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

IMAGES: Intervention milieu aîné guidé entendu soutenu

MRC: Municipalité régionale de comté

RADAR: Réseau actif de dépistage des aînés à risque

**RQA:** Le ou la responsable des questions des personnes aînées

**RQF:** Le ou la responsable des questions familiales

**RQFA:** Le ou la responsable des questions familiales et des personnes aînées

**SHQ:** Société d'habitation du Québec